

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin antipneumococcique polysaccharidique (PPSV23) : ce que vous devez savoir

### 1. Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique (PPSV23) peut prévenir les infections à pneumocoques.

Les infections à pneumocoques désignent toute maladie causée par une bactérie pneumococcique. Ces bactéries peuvent provoquer de nombreux types de maladies, notamment :

- une pneumonie (infection des poumons) ;
- des infections de l'oreille ;
- des infections des sinus ;
- une méningite (infection du tissu qui recouvre le cerveau et la moelle épinière) ;
- une bactériémie (infection du sang).

Tout le monde peut contracter une infection à pneumocoques, mais les jeunes enfants, les adultes âgés et les personnes présentant certains facteurs de risques sont les plus à risque.

La plupart des infections à pneumocoques sont bénignes. Cependant, certaines peuvent entraîner des problèmes à long terme, comme des lésions cérébrales ou une perte de l'audition. La méningite, la bactériémie et la pneumonie causées par une infection à pneumocoques peuvent entraîner le décès.

Many vaccine information statements are available in French and other languages. See [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

### 2. PPSV23

Le PPSV23 contribue à protéger contre 23 types de bactéries qui causent les infections à pneumocoques.

Le PPSV23 est recommandé comme une option pour certains enfants et adolescents présentant des affections médicales ou des facteurs de risque spécifiques.

Chez l'adulte, le PPSV23 est recommandé après une dose de vaccin pneumococcique conjugué 15-valent (PCV15).

Votre professionnel de santé pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.

### 3. Discuter avec votre professionnel de santé

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- a fait une réaction allergique après une précédente injection de PPSV23, ou a des allergies graves, mettant en jeu le pronostic vital.

Dans certains cas, votre professionnel de santé peut décider de remettre la vaccination PPSV23 à une prochaine visite.

Les personnes souffrant de maladies bénignes, comme par exemple un rhume, peuvent se faire vacciner. Les personnes modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être guéries pour recevoir le PPSV23.

Votre professionnel de santé pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.



U.S. CENTERS FOR DISEASE  
CONTROL AND PREVENTION

## **4. Risques de réaction au vaccin**

- Une rougeur, un gonflement, une douleur ou une sensibilité à l'endroit où l'injection est administrée, de la fatigue, des maux de tête, de la fièvre, des frissons ou des douleurs musculaires peuvent survenir après l'administration du PPSV23.

Il arrive que des personnes s'évanouissent après des actes médicaux, y compris une vaccination. Avertissez le professionnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou des bourdonnements d'oreilles.

Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque que le vaccin cause une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

## **5. Que faire en cas de problème grave ?**

Une réaction allergique peut survenir une fois que la personne vaccinée aura quitté l'hôpital. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse),appelez le **9-1-1** et accompagnez la personne à l'hôpital le plus proche.

Pour les autres signes qui vous inquiéteraient,appelez votre professionnel de santé.

Les réactions indésirables doivent être signalées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre professionnel de santé effectuera généralement ce signalement ; vous pouvez aussi le faire vous-même. Consultez le site Internet du VAERS à l'adresse suivante [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov) ou appelez le **1-800-822-7967**. *Le VAERS est uniquement destiné à recevoir les signalements de réactions ; le personnel du VAERS ne donne pas d'avis médical.*

## **6. Pour en savoir davantage**

- Parlez-en à votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre région.
- Consultez le site Internet de la Food and Drug Administration (FDA) (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux) pour obtenir les notices des vaccins et des informations supplémentaires à l'adresse suivante : [www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/vaccines](http://www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/vaccines).
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
  - appelez le **1-800-232-4636** (**1-800-CDC-INFO**), ou
  - consultez le site Internet du CDC à l'adresse suivante [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines).

